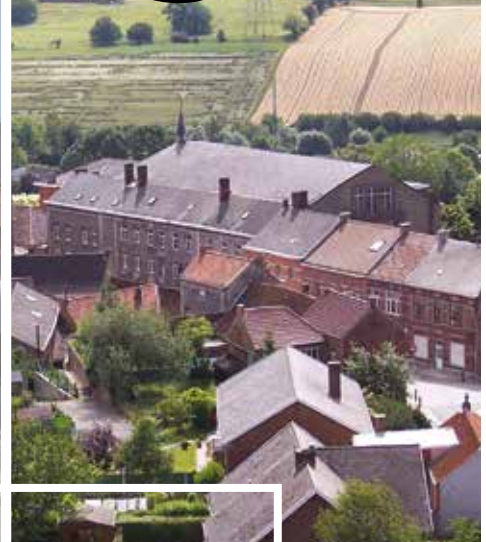


Nos 3 villages

ITTRE, HAUT-ITTRE & VIRGINAL

Bulletin d'Informations Communales / Décembre 2020



n°176

sommaire



FOUR BANAL



JEUNESSE



NOCES D'OR

EDITO

Voilà maintenant deux ans qu'une majorité inédite a été installée à la commune d'Ittre.

Un collège composé de 3 femmes et 3 hommes, autre nouveauté agréable mais surtout représentative de notre société.

Deux ans aussi de l'arrivée d'une nouvelle Directrice générale.

Deux ans, pas faciles car ponctués dès le début par la crise de NLMK et le risque de fermeture, avec la fermeture bien réelle des Papeteries de Virginal et bien sûr cette pandémie toujours présente.

Au bout de ces deux ans, nous pouvons regarder en arrière et 3 mots peuvent ressortir :

Protection, gestion et prévision.

Protection : Ittre n'a pas à rougir de la gestion de la pandémie, elle a, comme de nombreuses communes avec l'aide de la Région wallonne, il faut le souligner, pallié aux carences et incohérences des autorités supérieures en venant en aide à sa population. En soutenant matériellement le personnel soignant, nos homes et nos communautés. Elle avance dans l'édification des Zones d'immersion temporaire afin de créer les derniers rem-

parts pour protéger nos habitants du risque d'un retour d'inondations. Elle avance aussi dans la mise en place de systèmes de réduction de la vitesse avec cette fois-ci la participation des citoyens. Mais n'oublions pas que la pandémie crée aussi des drames familiaux et sociaux et notre CPAS protégera nos concitoyens durement touchés.

Gestion : La perte des Papeteries de Virginal et les difficultés de NLMK entraînent des pertes de revenus colossales (estimées à 1.500.000 €). Bien sûr, nous devons tous faire un effort, tout en protégeant les plus faibles d'entre nous. Cet effort représente un peu plus de 360.000 €. Le reste provient de recettes nouvelles mais surtout d'une rigueur dans la gestion quotidienne qui nous permet aussi de nouvelles orientations afin de favoriser le sport chez les jeunes avec le chèque sport, de promouvoir l'acquisition d'un vélo électrique, de maintenir le colis de Noël pour nos aînés et des bons d'achat pour valoriser nos commerces, notre Horeca et nos producteurs locaux. Sans oublier notre soutien au monde artistique et culturel avec la programmation de Place aux Artistes.

Prévision : Avec l'élaboration d'un Plan Stratégique Transversal (tiens encore une nouveauté) nous avons une ligne de conduite pour les 4 années restantes avec un objectif

très clair d'enfin donner à cette commune des perspectives pour ne plus dépendre seulement d'une seule entreprise. Ce genre de discours, nous l'entendons depuis plus de 25 ans sans que rien ne change. Avec l'aide de la Wallonie, de la Province, de l'Inbw et d'autres acteurs économiques nous préparons l'avenir d'Ittre au sujet de la reconversion du site des papeteries, de la valorisation de l'incinérateur sans oublier le développement du tourisme et de la culture. Ce sera un vaste chantier, nous reviendrons sur ce sujet.

C'est donc avec une note d'espoir que nous terminons cette année morose mais année qui vous a prouvé que le Collège et l'administration communale sont à côté de vous.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une bonne fin d'année, une bonne année 2021 et surtout ... surtout une bonne santé.

Prenez soin de vous, de ceux que vous aimez et de tous les autres.

> Pour le Collège,
Christian Fayt, Bourgmestre



COMMENT CALCULE-T-ON VOTRE TAXE ET LE PRIX DES SACS POUBELLES ??

Depuis des années nous sommes soumis au coût vérité. Celui-ci est calculé en divisant les recettes et les dépenses liées aux calculs de différents services :

A) LES DÉPENSES PRINCIPALES SONT :

1. Le coût de gestion des parcs à conteneur / 2. Le coût des collectes d'ordures ménagères brutes. / 3. Le coût du traitement des ordures ménagères. / 4. Autres

1. Le Parc à conteneurs : évolution des prix pour l'itre

Pourquoi une telle augmentation ? A cause de 3 éléments essentiels :

- le coût du personnel : minimum de 2 personnes au lieu de 1 auparavant par mesure de sécurité, pour limiter les agressions envers le personnel et le vol des matériaux.
- la multiplication de l'offre du tri qui représente des coûts plus importants car ces nouveaux types de déchets ne sont pas ou peu valorisables.
- la variation des prix de certaines matières récupérées.

2016	2017	2018	2019	2020	PRÉVU EN 2021
104.317,20	129.574,40	130.185,60	137.532,32	156.724,75	172.185,75
100%	+ 24,21%	+0.47%	+5.64%	+13.95%	+9.86%

2. le coût des collectes des ordures ménagères

Dans ce coût du ramassage sont compris : l'enlèvement des ordures ménagères, des sacs bleus PMC, ainsi que les cartons des habitants

2016	2017	2018	2019	2020	PRÉVU EN 2021
55.304,67	65.004,4	68.948,43	70.433	78900	83912.39
100%	+11,75%	+6,06 %	+2,15%	+12,02%	+6,35%

3. Le coût du traitement des déchets (Incinération)

Il s'agit ici principalement du coût de l'incinération pour les habitants d'ltre.

2016	2017	2018	2019	2020	PRÉVU EN 2021
103.897,75	117.211,92	115.932,55	116.639	100.967,16	124.452,34
100%	+12.81%	-1.1%	+0.60%	-8.66%	23.26%

4. Autres : Il s'agit ici de l'achat des sacs poubelles (16849 €), la participation communale des encombrants (687€), l'entretien et la location des bulles à verre (1321.83 €), le calendrier reprenant les différents ramassages (2000 €), le coût du personnel pour la gestion administrative (8000 €) diminué d'une compensation de la Wallonie (22.700€)

SOIT UN TOTAL DE DÉPENSES DE 387.008,31 €

B) LES RECETTES PRINCIPALES SONT :

1. La somme des redevances perçues.

2016	2017	2018	2019	2020	PRÉVU EN 2021
163.056	178.190	158.830	157.787	167.780	200.185
100%	+9.28%	-10.87%	-0.70%	+6.03%	+19.3%

2. La vente des sacs poubelles

2016	2017	2018	2019	2020	PRÉVU EN 2021
169.286,5	175.807,5	170.516	160.690	176.780,67	182.367
100%	+3.85%	-3.1%	-5.8%	+10.01%	+3.16%

SOIT UN TOTAL DE RECETTES DE 382.552 €

Lorsque que nous divisons les recettes par les dépenses nous obtenons un pourcentage qui doit se situer entre 95% et 110%.

C'est notre cas en divisant $382.552 / 387.008,31 = 98.84 \%$ soit 99%

Ainsi, c'est pour arriver à ces 98.84% qu'à partir du 1er janvier, le prix des sacs poubelles passera à 1.5 € et que la redevance sera de :

- 45 € pour les isolés.
- 75 € pour les ménages de 2 pers.
- 95 € pour 3 pers et +.

Des réductions sont prévues dans des cas bien précis comme pour les familles nombreuses, pour les isolés avec Grapa et les familles monoparentales bénéficiant également du Grapa.

Certains nous font part du fait que : « **plus qu'on trie, plus cela nous coûte cher** » ce qui est malheureusement vrai.

Pour notre part, il ne faut pas tomber dans ce piège mais plutôt nous montrer responsables de nos déchets en mettant tout en œuvre pour continuer à faire baisser notre production.

C'est pour cela que nous continuerons à soutenir les campagnes privilégiant le compostage, le zéro-déchet et le recyclage, comme le prouve, depuis 2 ans, le succès des « donneries », mais aussi en soutenant toutes initiatives citoyennes comme la « Give-Box » et le « Repair café ».

L'association des parents
de l'école communale de Virginal vous
propose ses tartiflettes à emporter !



Réservation souhaitée avant
le 10 décembre 2020 au 0474 71 93 45 ou
par mail : apvl460@gmail.com

A venir retirer à l'école (rue de la libération 15) le
14 décembre de 15h à 18h

Portion adulte : 10euros - Portion enfant : 5euros



LIGNE À TRÈS HAUTE TENSION

Au cours de ces derniers mois, il y a eu dans le Hainaut une forte mobilisation des citoyens contre l'implantation par Elia d'une ligne à Très Haute Tension traversant une bonne partie du Hainaut jusque Courcelles.

Ce qui n'était pas dit, c'est que dans ce document se trouvent des alternatives dont une qui pourrait impacter notre commune. Il s'agit de l'alternative n°5 qui consiste à mettre une ligne en parallèle de la ligne existante et qui va de Saintes à Courcelles en passant par Virginal.

Sur proposition de la majorité, le conseil communal s'est opposé à cette alternative et a adressé une mention aux différents ministres responsables et à Elia.



UN FOUR BANAL À VIRGINAL

La construction du four banal est terminée. Les premiers essais de mise en température du four se sont déroulés normalement.

D'ici quelque temps, avec le retour à la vie normale, tout un chacun pourra bénéficier de cette magnifique réalisation.



L'ACTION LOGEMENT TREMPLIN CONTINUE :

CANDIDATURES OUVERTES POUR LA LOCATION D'UN LOGEMENT TREMPLIN JUSQU'AU 15 JANVIER 2021

La commune disposera prochainement d'un logement tremplin. L'objectif de ce type de logement est de permettre à des jeunes de l'entité de pouvoir louer un appartement dans des conditions préférentielles leur permettant un accès facilité à la propriété si ils s'engagent dans les 5 ans à construire ou acheter un bien à Ittre, Haut-Ittre ou Virginal.



COMMENT :

- en appliquant un loyer inférieur que le prix du marché.
- en leur rétrocédant une partie du loyer payé durant la période où ils ont loué,

Au bout de 5 ans de location, ces mesures combinées permettent par exemple de payer les frais de notaires pour un achat à prévoir dans notre commune.

Si vous êtes intéressés et que vous pensez pouvoir déposer votre candidature, nous vous invitons à venir prendre connaissance de la procédure, des conditions de candidature et autres renseignements à la Commune d'Ittre via l'adresse mail suivante : p.godefroid@ittre.be

POUR LA LOCATION D'UN APPARTEMENT LOGEMENT TREMPLIN : CRITÈRES D'ADMISSION :

Qu'il s'agisse d'un jeune couple ou d'une famille monoparentale, chacun(e) devra :

1. Etre de bonnes conduite, vie et mœurs;
2. Etre âgé(e) de 18 à 30 ans au moment de l'introduction de la demande;
3. Etre actuellement domicilié(e) ou avoir été domicilié(e) pendant au moins 15 ans dans la commune (un des conjoints au moins pour les ménages) ou avoir son lieu de travail dans la commune (un des conjoints au moins pour les ménages).
4. Dans le cas où les couples mariés ou vivant maritalement se séparent, un des conjoints restant peut

bien sûr bénéficier du logement à loyer modéré jusqu'à la fin du bail, qui ne pourra pas être renouvelé.

5. Aucun des candidats demandeurs ne peut être pleinement propriétaire, ni usufruitier d'un bien immobilier (sauf s'il s'agit d'un logement non améliorable, inhabitable, inadapté à son handicap ou d'un abri précaire)
6. La location sera ouverte à tous les citoyens répondant aux critères repris sous 1 à 5 et bénéficiant de revenus inférieurs à :
 - 42.400* euros pour une personne isolée, augmentés de 2.500 euros par enfant à charge;
 - 51.300* euros pour un ménage composé de plusieurs personnes, augmentés de 2.500 euros par enfant à charge.

Tous ces critères doivent être remplis pour que les demandeurs soient admis au classement par priorités.

Les candidatures peuvent être envoyées jusqu'au 15 janvier 2021 – Contact : p.godefroid@ittre.be.

**NOUVEAU : DES CHÈQUES SPORT DE 20€ POUR LES 4-18 ANS**

Bonne nouvelle pour les jeunes sportifs ittrois ! Soucieux de promouvoir le sport et d'encourager les jeunes à pratiquer une activité sportive sur le territoire de la commune, le Collège Communal a décidé d'octroyer des chèques sport d'une valeur de 20€ pour les jeunes âgés de 4 à 18 ans pour cette saison 2020-2021. Cette aide pourra être obtenue si le jeune est domicilié à Ittre et s'il est en ordre de cotisation pour cette saison au sein d'un club ittrois. Vous souhaitez davantage d'informations ? Celles-ci se trouvent sur le site web de la commune (www.ittre.be).

**J3 - LES JEUNES ITTROIS S'INFORMENT AVEC INFOR JEUNES BRABANT WALLON !****UN SERVICE JEUNESSE RENFORCÉ AUX JEUNES ITTROIS**

Afin de renforcer le service déjà offert par le J3, les jeunes ittrois s'allient à Infor Jeunes Brabant wallon pour proposer un service d'information jeunesse et permettre ainsi à tous les jeunes du territoire ittrois d'avoir accès à de l'information sans condition. Leur mission : compiler, vérifier et traiter l'information à destination des jeunes de 12 à 26 ans dans tous les domaines qui les concernent : Autonomie (logement, déplacement...), emploi (job étudiant), enseignement (études, soutien scolaire...), international (volontariat, étudier à l'étranger...), justice, loisirs, relations (MST, bien-être...), social (famille...).

En devenant un point jeunesse Infor Jeunesse, le J3 donnera aux jeunes des informations de premières lignes sur différentes thématiques les guidera vers les services plus spécialisés en fonction de leurs besoins. Formés et épaulés par Infor Jeunes Brabant wallon, le J3 sera encore plus présent pour les jeunes ittrois ! L'apport documentaire ainsi que les formations proposées par Infor Jeunes Brabant wallon et sa fédération permettent aux travailleurs sociaux en place d'avoir une connaissance plus générale et donc d'apporter une aide plus efficace pour les jeunes sur les différentes thématiques qui les questionnent.

UNE GRANDE VARIÉTÉ DE SERVICES OFFERTS

Les jeunes bénéficient d'une permanence d'information, mais aussi d'une aide dans leurs démarches ou de pistes à suivre par rapport à différentes situations qu'ils rencontrent. En somme, nos services répondent à toutes les questions que se posent les jeunes au quotidien sur la commune d'Ittre. Nous proposons un centre de documentation reprenant tous ces sujets et présents à Nivelles et on retrouve une déclinaison avec les informations essentielles dans les locaux du J3. De nombreuses animations seront menées en collaboration avec nos services afin d'amener l'infor-

mation de manière ludique autour de thématiques tels que le job étudiant, les démarches après études, etc...

DÉVELOPPER L'ATTITUDE « CRACS » DES JEUNES ITTROIS

Le J3 en s'associant à Infor Jeunes Brabant wallon se donne comme nouvel objectif : la recherche des moyens permettant aux jeunes de devenir des citoyens actifs, critiques, responsables et solidaires (CRACS). Ils établissent ainsi ensemble l'inventaire des possibles, afin que les jeunes puissent réaliser leur choix personnel en « connaissance de cause », à partir d'une large information.



Le J3 – les jeunes ittrois est un service communal qui s'adresse aux jeunes des 3 villages d'Ittre de Haut-Ittre et de Virginal. Leur mission est de garantir aux jeunes un lieu d'accueil, une écoute, des projets variés ainsi qu'un programme d'activités toute l'année. **Un service à découvrir Quartier du Tram à Virginal !**

Les Points Jeunesse d'IJBW sont un projet soutenu par le Brabant wallon et par la Fédération Wallonie Bruxelles. Le Centre Infor Jeunes Brabant est reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles depuis 1984 pour leurs actions à Nivelles et en Brabant wallon en tant que Centre d'information jeunesse.

Contact presse : Eloise Chopin, Directrice-Coordonnatrice Infor Jeunes Brabant wallon - 0474 16 15 96 direction@ijbw.be

**VACANCES DE NOËL : STAGES DE HOCKEY ET DE KARATÉ**

Pour autant que les mesures sanitaires le permettent, le centre sportif de Virginal accueillera durant les vacances de Noël un stage de karaté et un stage de hockey pour enfants. Quoi de mieux qu'une activité sportive pour permettre à vos petites têtes blondes de se changer les idées en cette fin d'année.

Retrouvez plus d'informations sur notre site web (www.sport-ittre.be).

**Joyeuses fêtes de fin d'année**

Même si les circonstances sont particulières, l'équipe de la RCA Sport Ittre vous souhaite de passer de joyeuses fêtes de fin d'année. Cette année 2020 a été compliquée mais nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous en 2021 pour de nouvelles aventures. La RCA poursuivra son but de développement sportif dans notre commune. Les projets sont nombreux... A très bientôt !



**PERMIS DE CONDUIRE**

Une nouvelle formation au permis de conduire théorique est prévue fin décembre, et cette fois durant les congés scolaires. Vu la situation sanitaire, le nombre de places est limité, le port du masque est obligatoire et du gel hydroalcoolique est mis à disposition des participant.e.s.

En espérant que la Covid-19 nous permette de maintenir la formation....



**LES 28 ET 29
DECEMBRE 2020
DE 9H00 A 16H00**

FORMATION AU PERMIS DE CONDUIRE THEORIQUE

Le Plan de cohésion sociale d'Ittre organise pour les ittrois une formation gratuite au permis de conduire théorique.



Le collège communal



Editeur responsable : Mme Françoise Peeterbroeck, présidente du CPAS

UNIQUEMENT PAR
INSCRIPTION

ATTENTION !
NOMBRE DE
PLACES LIMITE ET
PORT DU MASQUE
OBLIGATOIRE

GRATUIT

FORMATION
DONNEE PAR UN
PROFESSIONNEL

SALLE
COMMUNALE
RUE PLANCHETTE
1460 ITTRE
(DERRIERE LE CPAS)

Inscription :

Rue de la Planchette, 2

1460 Ittre

0484633938

06779 4328

**LES PETITES GOUTTES FONT LES RUISSEAUX...**

Dans le cadre de la volonté de la commune de réduire les gaz à effet de serre (signature de la convention des Maires) ainsi que la promotion de la mobilité douce, le collège a décidé de mettre en place une prime de 50€ cumulable avec d'autres primes en vigueur ou à venir, pour l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE) de 250kw ou d'un kit adaptable.

VAE ???: vélo à assistance électrique : un vélo à pédalage équipé d'un mode de propulsion auxiliaire dans le but premier d'aider au pédalage et dont le moteur ne s'actionne que si l'on pédale. L'assistance est toujours adaptée à l'effort (en d'autre cas celui-ci deviendrait un cyclomoteur électrique).

Kit adaptable ???: tout kit qui permet d'adapter un vélo en vélo à assistance électrique. L'assistance devient donc nulle en descente ou au-dessus de 25 kilomètres/heure. La puissance du moteur ne doit pas dépasser 250 W.

Les formulaires de demande ainsi que le règlement complet sont à retrouver sur le site www.ittre.be

**EXPRESSION POLITIQUE IC****TAXES COMMUNALES, ON EN PARLE ?**

Le nouveau confinement que nous vivons depuis le début du mois de novembre confirme hélas les craintes que la crise du Covid-19 va continuer à impacter nos vies quotidiennes pour quelques temps encore...

Le groupe IC est convaincu que toutes les énergies doivent converger pour faire face aux conséquences de cette crise tant sanitaire qu'économique et surtout humaine.

En novembre 2019 et comme 6 autres communes sur les 27 communes que compte le Brabant wallon, la majorité communale PS/MR a décidé d'augmenter la taxe communale additionnelle à l'impôt sur les personnes physiques. Celle-ci est passée de 6,5% à 7,9% soit un accroissement de 23%, nous propulsant dans les 12 communes brabançonnaises ayant le taux d'impôt le plus élevé !

Le bon état des finances communales ne justifie en aucune manière la nécessité d'augmenter cette taxe communale maintenant. Tous les chiffres le montrent.

Cette augmentation qui aura un impact sur chaque foyer n'est, selon le groupe IC, ni nécessaire, ni justifiée. La crise actuelle la rend, de plus, totalement injuste.

Le groupe IC a donc proposé au conseil communal, ce 17 novembre 2020, de réduire cette augmentation à 7% plutôt que 7,9%.

Les Ittrois sont probablement prêts à accepter une légère augmentation d'impôts, à savoir passer de 6,5% à 7% comme le suggère le groupe IC, surtout si cela permet de financer des projets mesurés,

cohérents, réalistes et allant dans le sens d'une amélioration de la qualité de vie de nos concitoyens avant tout.

Et ceci, surtout dans cette période actuelle de pandémie où chacun se retrouve fragilisé que ce soit d'un point de vue physique, mental ou professionnel et financier.

Il faut également rappeler que le taux d'IPP à 7% était d'application dans notre commune jusqu'en 2006. Le fait d'y revenir serait donc un message de stabilité et de continuité de la part de nos autorités communales envers la population.

Une telle décision aurait permis de ne pas trop empiéter sur le pouvoir d'achat de nos concitoyens tout laissant à la commune une latitude financière pour poursuivre les projets qui préserveront notre cadre de vie exceptionnel.

Malheureusement, malgré leurs promesses électorales de ne pas augmenter les impôts des ittrois, la majorité socialiste/MR a rejeté la proposition du groupe IC. Non contente de cela, cette même majorité a également décidé d'une augmentation de 20% sur la taxe du ramassage des déchets et une augmentation de 20% sur le prix des sacs poubelle.

Une autre mesure ni nécessaire, ni justifiée et très injuste pour les citoyens.

**** Si vous souhaitez connaître l'ensemble de nos arguments : <https://www.facebook.com/ittre.citoyen>**

> Pour le groupe IC

**EXPRESSION POLITIQUE PACTE****SENTIER DES LONGS PRÉS ET LE MANQUE DE RESPECT**

Peut-être avez-vous suivi le conseil communal de ce mardi 17 novembre sur Facebook. Il était en direct sur la page de la Commune d'Ittre...

Quelques sujets importants : Le déplacement du sentier des longs prés dans le cadre des travaux de ZIT (Zone d'Immersion Temporaire), la gestion des déchets ménagers, une proposition de diminution des taxes sur les IPP (Impôts sur la Personne Physique), une réduction de la taxe sur la Force Motrice pour favoriser le maintien de NLMK, ... Vous lirez cela en détail dans le compte rendu du conseil en fin de Petit Tram

Dans le cadre de la discussion au sujet du déplacement du sentier des Longs Prés nous avons vécu une attaque en règle du Bourgmestre, nous accusant de vouloir bloquer le dossier, d'arriver trop tard et d'émettre des propositions farfelues...

Or nous avons simplement voulu jouer notre rôle de conseiller communal pour le bien de la commune et des habitants, acteurs d'une saine démocratie communale !

Concernant le tracé du sentier, nous sommes d'accord sur le fait de le rapprocher du Ry-Ternel et de ne plus diviser la prairie des De Bie.

Concernant le revêtement : si le béton semble acquis sur 1M65 entre la Rue de Schoot et la Digue, pour la partie entre la Digue et la rue de Gaesbecq cela n'est pas arrêté... la majorité ne voudrait pas bétonner, on parle de dolomie, ... Pour la largeur aussi cela pourrait aller de 2 à 3M.

Il semblerait aussi qu'il y ait une volonté que nous partageons de permettre à l'ensemble des usagers : cyclistes, piétons, joggeurs, PMR et cavaliers d'emprunter le sentier avec l'idée de créer des bandes latérales (0,5M ?) plus souples.

Reste cependant la question de la pente (de 5 à 10%) pour franchir la digue. Là nous avons reçu une fin de non-recevoir du Bourgmestre (nous demandions un report d'1 mois de sorte à pouvoir étudier les contre-propositions), par rapport à nos propositions pour éviter la pente : étudier la possibilité de créer un tunnel au travers de la digue qui serait fermé en cas d'inondations ou contourner la digue par la gauche (venant du chemin de Schoot), passer le Ry-ternel avec un pont et passer côté gauche (en fait sur le tracé de l'ancien tram). Les propriétaires du terrain concerné, la famille Jolly, manifestant son accord avec ce projet.

Finalement le déplacement du sentier avec sa pente pour franchir la digue a été voté par 9 oui (majorité PS-MR) contre 8 abstentions (PACTE-IC). Christian Fayt accordant finalement... « on vote le projet tel quel et on verra si on peut encore le faire évoluer... »

Ce sentier est important pour notre bien-être, et pour la mobilité douce dans notre si belle commune. Les citoyens sont en attente d'une solution adaptée. Nous y travaillons !

> Luc Schoukens, Pol Perniaux, Conseiller communaux PACTE



NOCES

Nadine Scoyet et Roger Donvil



Ah quel plaisir de les entendre raconter l'un et l'autre l'histoire de leur village et plus particulièrement de leur hameau respectif : Baudemont pour Roger et Le Sart pour Nadine. Faire tourner fou le garde-chasse, les disputes des gamins et gamines entre les écoles libres et communales et le coup de foudre de Roger quand il voit Nadine se promener à vélo près du canal avec une splendide mini-jupe.

On comprend mieux pourquoi Roger a effectué son service militaire au 2^{ème} cycliste... Roger sera tourneur-ajusteur.

Anne-Marie Piovesan et Michel Hautier



C'est à Clabecq, lors de la Kermesse et en auto-scooter que Michel et Anne-Marie se rencontrent. A 14 ans, Michel ne souhaite plus aller à l'école, il entre comme apprenti plombier, suit des cours du soir et continuera pendant 15 ans à les suivre pour les techniques spéciales. Pendant ce temps, il entre dans une grosse entreprise et gravit un à un les échelons. Ses connaissances professionnelles l'amènent à diriger de gros chantiers dont les Hôpitaux Saint-Pierre et à travers le monde.

Anne-Marie aura aussi une très belle carrière, pendant plus de 21 ans, dans la mode et les vêtements à Bruxelles, et sera la responsable des magasins Agnessens à Tubize. Même dans leurs passions, il s'agit d'un couple alliant la précision et la technique avec des reproductions de magnifiques bateaux à voiles et d'une collection de masques originaux. Comme quoi, Anne-Marie a toujours été en avance.

Marie-Claire Billen et Edouard Huypens



Voilà une histoire de deux personnes très timides qui se croisaient tous les jours sur le trottoir de l'avenue de Jette. Des regards furtifs, des retournements communs et puis un jour, une invitation à aller dans un club de jeunes « l'entonnoir » où on faisait venir, lors de soirées, Maurice Carême, Jacques Brel. Elle avait toujours un œil sur lui et un jour on lui dit « Celui-là sa femme sera heureuse ».

50 ans après, Marie-Claire confirme. Fidèle aussi à son métier d'institutrice pendant 41 ans à Bruxelles et pour Edouard, ce sera une très belle carrière aux Affaires Étrangères. 1 fille et 1 garçon viendront agrandir la famille.

Bethy Chainniaux et Jean-Pierre Binnemans



Passionné de moto-cross et compétiteur invétéré, Jean-Pierre participe à une course à Lommel sur un terrain sablonneux... mais gelé. Donc du béton, il chute, il est blessé et il saigne abondamment... Une jeune infirmière assiste à la scène et propose de le soigner. De plus, elle habite Braine-le Château, quel hasard !!!! . C'est le 5 /12/1970 qu'ils se disent oui. Bethy est infirmière à la Polyclinique de Tubize, puis entre à Erasme en psychiatrie jusque sa prépension.

A 14 ans, Jean-Pierre est monteur en charpente métallique, aide son beau-père comme marchand de charbon et entre ensuite à EBES à Oisquerq qui deviendra Ores. Comme dit Bethy « Je le soigne bien depuis plus de 50 ans ».

Andra Vereecken et Mario Tiso



La rencontre a lieu au club des jeunes de Berchem Sainte-Agathe. Andra sera enseignante à Solvay de 1971 à 2007 en humanité et dans la logistique commerciale. Mario commencera en tant que mécanicien auto puis grimpera les échelons des magasins Inno BM et deviendra responsable des achats en Radio-TV. Il bifurquera ensuite vers la vente de matériel d'imprimerie et reviendra à ses premiers amours, la mécanique, en entrant chez FIAT en suite SAAB.

Deux garçons naîtront de leur union ainsi que 4 petits enfants qui se font une joie de venir les voir. Ah, encore un élément, ils s'occupent tous les deux de l'association des Trentins de Belgique .

Maria San Roman-Acenon et José Cuenca-Gil



Ils se sont rencontrés en Espagne à l'âge de 10 ans dans un café. Et 10 ans plus tard, ils se retrouvent . . . à Fauquez où ils décident de se marier tout de suite. C'est aux verreries de Fauquez que commença la carrière de José et pour Maria ce seront les papeteries. José part ensuite aux verreries de Jumet puis, et depuis plus de 10 ans, au centre de recyclage de Wauthier Braine d'où il ramène chaque jour, par plaisir, des jouets pour les enfants de Fauquez, des outils, des machines à réparer. . .

On voit chez Maria et José, les yeux qui brillent quand ils se rappellent ces bons souvenirs.

Adelina Del Vecchio et Matteo Faienza

Arrivé de Genève à 9h00 du matin, Matteo commence à travailler aux Verreries de Fauquez à 1H00 de l'après-midi. Adelina est très jeune quand elle se marie, elle travaillera également aux verreries puis pour Sodexho sur le site de UCB.

Adelina et Matteo ont eu 5 enfants mais aussi 11 petits-enfants et 2 arrière-petits enfants.

Arlette Buyle et Henri Leidgens

Ce sont deux amoureux fous des ballets de Béjart et c'est lors d'une représentation de la 9ème symphonie de Beethoven qu'ils se sont rencontrés. Arlette est secrétaire médicale et elle s'investit pendant plus de 30 ans dans une librairie médicale. Henri a consacré toute sa carrière dans l'audio-visuel. Encore maintenant, il participe activement à la diffusion de la Radio Chrétienne Francophone.

Danielle Luyx et Axel François

Originaire du centre du Brabant wallon, Axel trouve à l'ère sa dulcinée. Tous les deux instituteurs, Axel trouve à Ophain une belle école de Village où il terminera directeur.

Danielle, elle fera un peu le tour de la Wallonie, allant même enseigner à Dinant, puis plus près de chez nous, elle trouvera une place à Braine-le-Comte qu'elle occupera jusqu'à la fin de sa carrière.

Axel, lui s'investira dans la vie politique ittroise au sein du Parti Socialiste. Il sera d'abord Conseiller communal, puis Echevin et terminera comme Bourgmestre. Actuellement, les enfants, les petits enfants et... les abeilles prennent beaucoup de leur temps et sont de véritables passions.

Monique Pevenage et José Renard

Installés à Virginal en 1983, le couple élève ses deux garçons Manu et Olivier. José poursuit sa carrière de menuisier-ébéniste et Monique se charge de l'administration.

Pensionnés en 2009, Monique se partage entre leurs cinq petits-enfants et José s'adonne à la céramique, au tir et conduit le Train du Bonheur du Rail Rebecq-Rognon. Le couple après une vie active bien remplie profite de la vie : oui mais surtout, ils sont disponibles pour aider et soutenir. Et cela c'est tout leur mérite.

Edith Lassoie et Christian Hendrickx

Tous les deux travaillent aux Papeteries. Edith reprend le train à Virginal pour Tubize où en plus de son travail, elle suit des cours de sténo, néerlandais et de correspondance commerciale. C'est dans le petit café « Au Val » à la gare qu'a lieu la véritable première rencontre. Christian est électricien à la papeterie où il commence en 1968. Il travaillera ensuite sur le site de Nivelles jusqu'en 2003. Edith fera aussi toute sa carrière aux papeteries dans l'administratif de 1967 jusque 2003.

Edith et Christian sont tous les deux actifs dans l'association patriotique de Virginal et dans l'amicale des Paracommandos.

Bertha Delabie et Claude Larcin

C'est le 29 août 1970 que Bertha Delabie a dit oui à Claude Larcin. En 1980, ils viennent habiter à la rue de Samme. Bertha travaillera chez un grossiste en vêtements, puis à la clinique de Braine-le-Comte. Elle accueillera aussi des enfants chez elle comme gardienne à domicile. Ce fut pour elle des moments de grande joie et encore actuellement, quand elle revoit « ses enfants » revenir vers elle et la saluer. Claude est électromécanicien et a fait toute sa carrière (45 ans) Chez MacTac à Soignies. Sa passion, la pêche. Il a dans le milieu une très grande réputation et on lui voue un grand respect pour ses connaissances. On le voit encore souvent le long du canal.

Yolande Gregoire et François Fournier

François est originaire de la région de Tournai, il vient à Bruxelles pour son travail dans le béton cellulaire. C'est dans un bistrot de Bruxelles qu'ils se rencontrent. Yolande travaillera dans un magasin de chaussures de la rue Neuve pendant 22 ans. Après avoir habité à Forest, à Leeuw-Saint-Pierre puis à Saintes, c'est en 1984 qu'ils emménagent dans leur grande maison où la passion du jardin les anime tous les deux.

Deux garçons naîtront de leur union : Pascal et Bruno bien connu de la population en tant que membre de notre service travaux.



ANNÉE 2020 DU J3



Quelle année mouvementée nous avons passé au J3!

Malheureusement notre local a dû fermer à plusieurs reprises afin de respecter les mesures de lutte contre la

CoVid19. Mais malgré ça, de nombreux projets et activités ont pu avoir lieu.

Parmi ces projets, la formation au Brevet Européen des Premiers Secours qui aura permis à une douzaine de jeunes de se former à être les premiers acteurs dans la chaîne des secours et à intervenir en cas d'accident.

Et en parlant d'acteurs, n'oublions pas aussi l'atelier d'initiation au court métrage. Ce dernier aura permis à ses participants de se questionner sur la place des jeunes dans la société et à exprimer leur opinion à travers le court métrage qu'ils ont réalisé.

Durant les périodes d'ouverture, de nombreux jeunes ont pu également se retrouver au J3 (local PISQ, rue de l'école 10, 1460 Virginal) pour bavarder ensemble ou avec les éducateurs. C'est d'ailleurs afin d'encre mieux les informer, que nous allons devenir un Point-Jeunesse d'Infor Jeunes.

Ces derniers ne sont pas notre seule collaboration cette année. Nous travaillons bien évidemment toujours autant avec le PCS, ainsi qu'avec l'AMO PlanJ (présente dans nos locaux tous les jeudis). Mais dans un tout autre registre, c'est le Service Environnement de l'Administration Communale qui nous a apporté son soutien pour nous permettre de mieux trier nos déchets au local des jeunes.

Enfin, pour rappel, nous restons actifs sur les réseaux sociaux. Donc n'oubliez pas de vous abonner à nos pages afin d'être toujours au courant de nos nombreux projets à venir.

Sur Facebook : « J3 - Les jeunes ittrois » et sur Instagram « j3ittre ».



LE COLLÈGE COMMUNAL D'ITTRE



Christian FAYT BOURGMESTRE

0473/78 32 68 - c.fayt@ittre.be

Pascal HENRY 1^{ER} ÉCHEVIN

0495/52 36 15 - p.henry@ittre.be

Fabienne MOLLAERT 2^{ÈME} ÉCHEVINE

0474/23 12 64 - f.mollaert@ittre.be

Lindsay GOREZ 3^{ÈME} ÉCHEVINE

0496/34 50 63 - l.gorez@ittre.be

Jacques WAUTIER 4^{ÈME} ÉCHEVIN

0470/37 09 30 - j.wautier@ittre.be

Françoise PEETERBROECK, Présidente du CPAS

0476/98 20 61 - f.peeterbroeck@ittre.be

Carole SPAUTE

Directrice générale



ETAT CIVIL : DU 4/10/2020 AU 18/11/2020

Suite à l'entrée de la loi européenne sur la protection de la vie privée et du règlement général sur la protection des données (RGPD), les listes des naissances et des mariages ne pourront plus paraître dans le bulletin communal sans le consentement préalable et explicite des personnes concernées.

Sachant que la population apprécie être informée de ces heureux événements, il sera dorénavant demandé aux parents des nouveaux-nés ou aux futurs époux de marquer leur accord pour la publication de l'information relative à la naissance ou au mariage.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter au 067/79.43.25 ou via population@ittre.be.



DÉCÈS

JOLLY HUBERT (18/09/1925 – 22/10/2020)

GOCHWOLF-PAUWELS GEORGES
(15/08/1940 – 28/10/2020)

MOMMENS MARC (29/06/1954 – 31/10/2020)

DESMET SIMONE (08/11/1924 – 01/11/2020)

DUBOIS HENRI (21/02/1947 – 05/11/2020)

DELCORDES MONIQUE (21/03/1948 – 10/11/2020)

RICCI GIOVANNA (30/01/1932 – 12/11/2020)

CORNELIS JEAN-PAUL (28/03/1950 – 16/11/2020)

DEPREZ DENISE (23/05/1927 – 16/11/2020)



NAISSANCES

STARCK NINA : née le 17/08/2020

MERTENS THOMAS : né le 11/10/2020



MARIAGES

VANDEN BORRE NATAN ET SCHOBENS

ALINE : 24/10/2020

Prochain Conseil communal :

15 DÉCEMBRE 2020

À 19 HEURES –

EN VISIO-CONFÉRENCE

Retransmission en direct
sur la page facebook communale –
lien au départ du site internet communal.

Bulletin d'Informations Communales

Editeur responsable : **Le Collège communal**

Coordinateur communal : Frédérique Joris

Graphisme et mise en page : Nancy Dutoit - Inform'Action asbl

Impression : **Rossel**